

Les Echos

quotidien

L'économie et plus encore

Directeur de la publication: Samir Chaouki

N°191 - JEUDI 12 AOÛT 2010 - 4 DH

Dossier de presse 35/09



Akhannouch peaufine sa loi sur les OGM

Une révolution s'opère dans l'ombre. Le ministère de l'Agriculture apporte les dernières retouches à une loi relative aux OGM. Il est assisté par le département agricole américain.

page 6

Risque d'OPA sur les MRE

● Les pays d'accueil multiplient les initiatives pour capter les revenus et les investissements de nos concitoyens à l'étranger ● Le Maroc peu agressif ● Capitaliser sur l'intégration citoyenne pour inverser la tendance

pages 4-5



Événement

4

MRE

● Il faut considérer les Marocains établis à l'étranger comme citoyens-acteurs plutôt qu'une simple source de devises pour pérenniser le flux de devises, recommandent les experts ● De nouvelles tendances accélèrent la rupture du lien des MRE avec leur pays d'origine ● Seuls 10% des transferts sont actuellement investis dans des secteurs productifs

Pourvoyeurs de fonds, mais pas seulement

PAR RÉDA HARMAK & ABOUBACAR Y. BARMA

À quelque chose malheur est bon. Le récent essoufflement des transferts de MRE devrait pousser le Maroc à revoir ses actions en faveur de cette communauté. C'est la thèse défendue par Rachid Chaabita, fondateur et responsable du Centre des études et de recherche sur les migrations internationales et le développement durable (CERMID) basé à Casablanca lors d'une conférence qui s'est tenue avant hier à la wilaya de Casablanca, à l'occasion de la journée nationale des MRE.

Les actions du gouvernement marocain devront à présent prendre en considération le statut «citoyens-acteurs de développement» des MRE et non plus seulement les considérer comme simples pourvoyeurs de devises, a estimé l'expert. Mais comment cela pourrait-il contrer l'effet de la crise internationale sur les transferts de MRE ? En fait, il ne s'agit pas tant d'agir sur ce front, car de toutes les manières une politique gouvernementale ne peut avoir qu'une influence restreinte sur ce plan. En revanche, Chaabita a identifié de nouvelles tendances sans lien avec la crise, qui sont de nature à affaiblir les flux futurs de transferts MRE, et sur lesquels il est possible d'agir. L'expert cite d'abord l'accroissement des acquisitions de la nationalité du pays d'accueil par les MRE. «En Belgique, le phénomène a déjà concerné près de 19% de nos compatriotes», illustre Chaabita. «Cela est de nature à rompre le lien de la



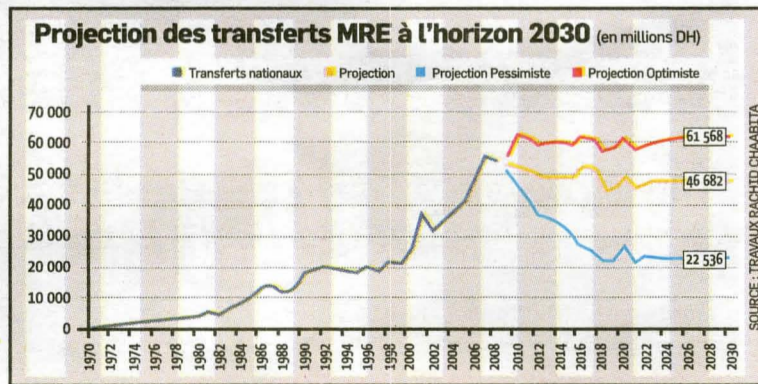
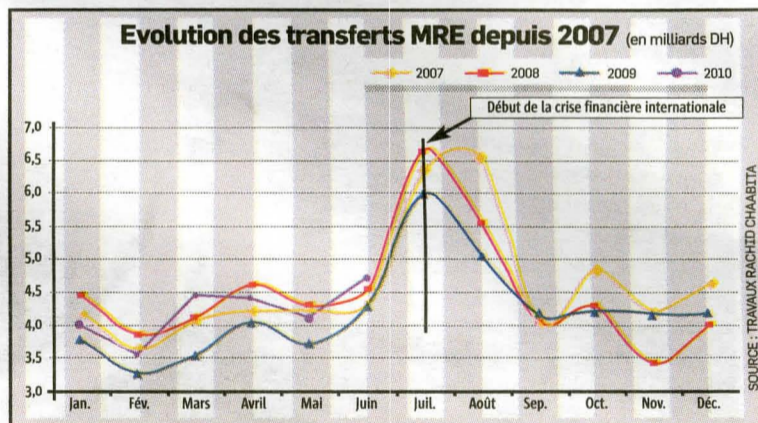
(PHOTO: AFP)

communauté marocaine établie à l'étranger avec son pays d'origine». À cela s'ajoute l'élargissement de la part des MRE s'orientant vers les professions libérales. «Un fait qui accroît davantage l'intégration dans le pays d'accueil aux dépens du pays d'origine», relève Chaabita. Plus que cela, les pays d'accueil y vont de leurs stratégies d'intégration pour accélérer le mouvement, sans compter les contrôles restrictifs qu'ils multiplient sur les flux de transfert. Face à cette situation, le Maroc ne semble pas avoir développé de contre-stratégie directe. À titre d'exemple, en termes de produits bancaires, alors que le MRE accède de plus en plus facilement à un rang de client prioritaire dans son pays de résidence, la gamme de produits bancaires demeure encore assez classique au niveau national. Une situation d'autant plus pénalisante que la communauté des Marocains à l'étranger entretient un climat de méfiance à l'égard de l'environnement économique natio-

nal. Et l'absence de véritable politique ciblée incitatrice à l'investissement ainsi que d'une politique de communication efficace n'est pas pour améliorer la situation. Avec tout cela, ré-

«La gamme de produits bancaires destinés aux MRE demeure encore classique».

orienter les transferts MRE en intégrant effectivement cette communauté n'est pas tout. Il s'agit en effet de faire meilleur usage des fonds captés. Car jusqu'à présent ces transferts ne sont injectés qu'à hauteur de 10% seulement dans les secteurs véritablement productifs de l'aveu même du ministre en charge des MRE, Mohamed Ameur (voir Les Échos quotidien du 5 juillet 2010).



La crise internationale aggrave la situation

Mis à part les nouvelles tendances d'intégration des ressortissants marocains à leur pays d'accueil, c'est bien la crise internationale qui provoque un

essoufflement de ces transferts. Valeur aujourd'hui, les travailleurs migrants demeurent exposés à l'incertitude pesant sur l'économie de leurs pays

d'accueil. Ceci, sachant que la crise internationale a déjà aggravé les chiffres de l'emploi au sein de cette communauté (voir carte). La communauté de

MRE installée en Europe affiche en moyenne un taux d'activité inférieur à 30%, alors même que 69% des actifs sont employés comme ouvriers. Pour

bien comprendre les implications d'une telle situation, il suffit de rappeler que les MRE d'Europe représentent 80% de la

communauté marocaine établie à l'étranger et 90% des transferts provenant de toute la communauté MRE de par le monde.

Repères

80% des Marocains résidant à l'étranger sont installés dans les pays européens.

90% des transferts MRE proviennent des ressortissants vivant en Europe.

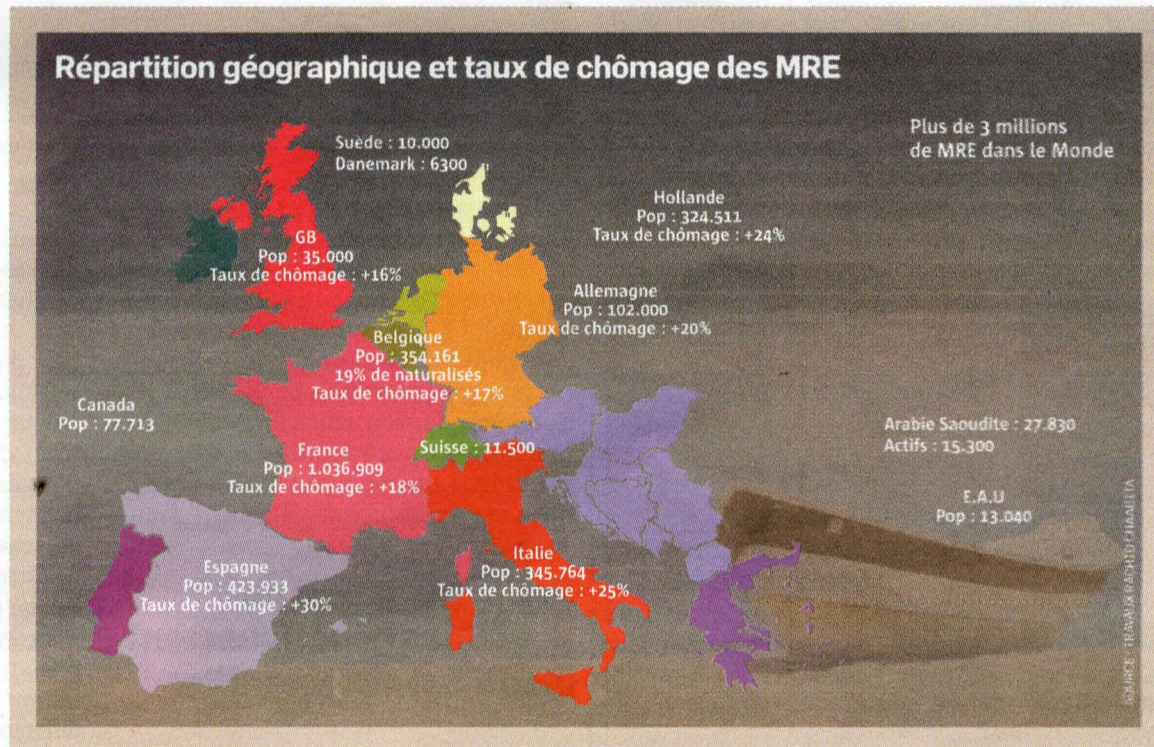
19% des MRE vivant en Belgique MRE qui ont acquis la nationalité de ce pays.

À la croisée des chemins

● Trois scénarios d'évolution future des transferts MRE envisagés par les experts ● D'ici 2030, une baisse de 50% dans le scénario pessimiste ou une hausse de 20% dans le meilleur des cas ● Diversification des véhicules dédiés à l'épargne et à l'investissement, meilleure organisation du rayonnement culturel... les mesures pour doper les transferts de fonds

PAR R.H & A.B.Y (ST)

Le Maroc est à la croisée des chemins. Trois scénarios se présentent au gouvernement, déterminant chacun un niveau de performance donné en termes de captation des transferts MRE à l'horizon 2030 (voir graphique). Pour réaliser le scénario optimiste (20% de hausse à l'horizon 2030), Rachid Chaabita, responsable du Centre des études et de recherche sur les migrations internationales et le développement durable (CERMID), propose un ensemble de mesures. Celles-ci ont trait d'abord à la réduction des coûts des transferts et à la maîtrise de leur orientation vers non plus seulement la consommation des produits importés mais également vers les canaux bancaires. Il s'agit aussi de favoriser la création de véhicules dédiés à l'épargne, au placement et à l'investissement (fonds communs de placement régionaux, fonds dédiés au microcrédit, programmes immobiliers touristiques aux normes européennes...). L'idée proposée est également d'assurer une meilleure orga-



nisation du rayonnement culturel marocain à travers la création de centres culturels dans les grandes capitales, l'organisation de manifesta-

tions artistiques, de voyages culturels au Maroc, ou l'instauration d'universités d'été. Dans la même lignée, il est suggéré de créer des mé-

dias dédiés à la communauté marocaine établie à l'étranger. D'autres mesures de nature à étayer l'intérêt sincère du Maroc pour ses ressortis-

sants consisterait à œuvrer pour une meilleure approche de la dimension religieuse en concertation avec les pays d'accueil ou encore à instaurer une forte coordination entre les différents intervenants (ministères, fondations, conseil, banques...) par la mise en œuvre de relais bien structurés dans les pays d'accueil. Le challenge est de taille. Les enjeux des transferts liés aux transferts de fonds des MRE sont plus que jamais au cœur de l'actualité marocaine en raison des craintes nées de la récente crise économique internationale qui a mis à nu la faiblesse des moyens de sécurisation ainsi que les lacunes qui freinent l'entière intégration de ces revenus dans le circuit de l'économie nationale. L'analyse des facteurs endogènes et exogènes permettant de prendre en compte tous les aspects liés aux transferts de fonds a fait ressortir des perspectives assez contras-

Plusieurs mesures ont été proposées pour mieux approcher les MRE.

tées pour l'économie marocaine en rapport avec cette source de devises qui reste encore, au vu de son volume, en marge du circuit économique productif. Évidemment de la manière dont ces aspects seront gérés par les pouvoirs publics dépend l'évolution des fonds transférés à un seuil ouvert (projection pessimiste et optimiste) à l'horizon 2030.

Pourquoi les MRE transfèrent moins ?

● En dehors de la crise, des déterminants structurels expliquent la baisse ● Concurrence des banques européennes, nouvelles tendances d'intégration des jeunes émigrés, développement des professions libérales...

PAR R.H & A.Y.B

Si elle a sérieusement entamé le flux des transferts MRE, la crise internationale a également eu le mérite de mettre en lumière les facteurs qui déterminent la régularité de ces transferts. Rachid Chaabita, fondateur et responsable du Centre d'études et recherches sur les migrations internationales et le développement durable (Cermid), les énumère. Ces

facteurs sont, en général, d'ordre structurel et conjoncturel. Pour le premier groupe de déterminants, il s'agit entre autres des comportements d'ordre sociologique des jeunes émigrés, de la concurrence des banques européennes, ainsi que de la conversion des MRE dans le commerce. S'agissant des facteurs d'ordre conjoncturel, on peut retenir le comportement saisonnier des transferts, dont le pic intervient généralement durant la pé-

riode estivale, le chômage des MRE en Europe et enfin les variations du

Le transfert des fonds des MRE exerce un effet socio-économique et culturel sur le pays.

taux de change. En outre, la répartition des envois de fonds des MRE

est fonction des classes de dépenses des bénéficiaires, mais surtout du revenu des pourvoyeurs de fonds. Par ailleurs, en raison de leur redistribution dans les circuits économiques, ces capitaux influencent également ceux qui ne sont pas exposés à l'émigration, d'où une généralisation de leurs effets sur toute la population marocaine. Signalons néanmoins que les régions de départ des émigrés ne bénéficient que rarement de ces

transferts, en raison d'un manque d'infrastructures et d'opportunités attractives. Notons enfin que les transferts de fonds des MRE, exercent un double effet sur le plan socio-économique et culturel. Ils peuvent constituer une incitation au départ de nouveaux émigrés par effet d'imitation et d'information, tout en contribuant dans le même temps à réduire les départs à l'étranger et à l'exode rural par le flux de revenus qu'ils génèrent.